

NE REMPLIR QU'UNE SEULE DES DEUX SECTIONS SUIVANTES

PROTOCOLE INITIAL SE POURSUIVANT DANS L'ANIMALERIE D'ACCUEIL		
À quel endroit seront hébergés les animaux ?		
Les animaux seront euthanasiés combien de temps après leur réception ?		
Quel usage sera fait des animaux ?	Expérimentation < 2 sem	Expérimentation > 2 sem
Quelles manipulations approuvées au protocole seront-elles faites ?		
Est-ce que des précautions particulières sont requises pour la manipulation des animaux ? Si oui, veuillez spécifier :		

ANIMAUX TRANSFÉRÉS À UN CHERCHEUR DE L'ANIMALERIE D'ACCUEIL		
TOUS LES ANIMAUX DEMANDÉS DOIVENT ÊTRE INCLUS DANS UN PROTOCOLE VALIDE ET APPROUVÉ		
Nom du chercheur :		# protocole :
Contact :	Adresse courriel :	
À quel endroit seront hébergés les animaux ?		
Les animaux seront euthanasiés combien de temps après leur réception ?		
Quel usage sera fait des animaux ?	Expérimentation < 2 sem	Expérimentation > 2 sem Colonie de reproduction
Quelles manipulations approuvées au protocole seront-elles faites ?		
Est-ce que des précautions particulières sont requises pour la manipulation des animaux ? Si oui, veuillez spécifier :		
Est-ce qu'un MTA* est en place pour la ou les lignée(s) ? Si oui, veuillez nous en acheminer une copie. OUI NON		

* : Un MTA (material transfer agreement) est un contrat signé entre deux organisations lorsque des produits, souvent biologiques, sont transférés dans le but de les utiliser pour la recherche. Il est recommandé de protéger les lignées de rongeurs transgéniques par un MTA.